



# Forum Régional Gand

PV

06.09.2019

<b>CONVENORS</b>	Daphne Renier (Voka) – Alain Muyshondt (AGD&A)
<b>MODÉRATEUR</b>	Annie Vanherpe (AGD&A)
<b>SECRÉTAIRE</b>	De Strooper Peggy (AGD&A)
<b>PRÉSENTS</b>	<p>Alve Gislene (DFDS Seaways)            Annys Dimitri (Portmade)            Cals Frank (Bridgestone Europe)            Cambien Christophe (AGD&amp;A)            De Bruycker Luc (NCS Shipping)            De Decker Charlotte (Volvo Car Belgium)            De Keer Christophe (Barry Callebaut Belgique)            De Vuyst Annick (Becton Dickinson EDC)            De Wael Stefaan (Vf Europe)            Decock Joffrey (Ernst &amp; Young Tax Consulting)            Defloo Jeroen (Daikin Europe)            Demeyere Valerie (Lotus Bakeries Belgique)            Devos Christ (Barco)            Dewilde Jeroen (Van Hooerebeke Timber)            Dierick Stefanie (North Sea Port)            Duchi Peter (Volvo Group Belgium)            Hebbelinck Bart (Citrosuco)            Jacobs Nancy (Oleon)            Lambrechts Bruno (Honda Acces Europe)            Lammertyn Luc (Sioen Industries)            Mariën Bart (Bridgestone Europe)            Merlier Saskia (Barco)            Michiels Steven (International Car Operators)            Moerman Anita (Arcelor Mittal Belgium)            Moorhem Ann (Volvo Car Belgium)            Opstaele Janny (Wallenius Wilhelmsen Solutions)            Ramaen Sophany (AGD&amp;A)            Rodeyns Peter (CNH Industrial Belgium)            Sarrazyn jeroen (AGD&amp;A)            Troch Raymond (International Car Operators)            Van Cauwenberghe Patrick (MBZ)            Vanden Doorn Greta (EOC)            Van Den Haute Steffy (Jan De Nul – Dredging)            Van Der Biest Sven (AGD&amp;A)            Van Kogelenberg Brigitte (Oleon)            Van Melkebeke Glenn (Bleckmann Belgique)            Van Veerdegem Guy (WH Brady)            Vanweyenberghe Koen (Jan De Nul Dredging)            Vandenabeele Nick (Deloitte)            Vandenbussche Ingrid (Tekni-Plex Europe)            Vandewalle Jo (Customs Pro)            Verkinderen Lode (Transport en Logistiek Vlaanderen)            Vermeersch Marc (Barry Callebaut)</p>

## Ouverture de la réunion

M. Alain Muyshondt souhaite la bienvenue aux membres présents.  
 Les points à l'ordre du jour de la réunion sont parcourus.

## Point 1 à l'ordre du jour : Accueil par ICO

M. Raymond TROCH fait connaître l'entreprise International Car Operators au moyen d'une présentation.

Il termine en évoquant le Brexit et demande ce qui se passera en cas de procédure d'urgence et si le personnel supplémentaire est déjà présent à Zeebrugues.

## **Point 2 à l'ordre du jour : Brexit – État de la situation (voir la présentation)**

Madame Vanherpe A., Coordinatrice Brexit région de Gand, donne au moyen d'une présentation un aperçu de la situation politique actuelle relative au BREXIT, en d'autres termes un aperçu des scénarios possibles.

Jeroen SARRAZYN, coordinateur national Brexit et le convenor AGD&A du sous-groupe Brexit donnent un aperçu de la [Note générale « No deal Brexit »](#).

Dans le cas d'une « procédure d'urgence », la procédure manuelle est utilisée, même pour les remorques vides. Cependant, cela n'inclut pas une remorque avec des paquets vides. Une note spécifique à ce sujet sera distribuée dès qu'elle sera disponible.

M. Alain Muyshondt, Directeur régional, explique que le premier mois après le Brexit, on travaillera 24 heures sur 24 et que cela sera ensuite évalué et éventuellement adapté après cette période d'essai. La capacité en personnel a été étendue et sera déployée le plus efficacement possible. Les entreprises qui ont des questions sur les heures d'ouverture peuvent contacter les services AGD&A pour discuter de cette matière au cas par cas.

Remarque Oleon: Nos clients du Royaume-Uni nous demandent si leur entreprise assumera les coûts en cas de retard après un changement des incoterms. On répond qu'il est préférable de passer des accords à ce sujet avec les clients. Les plus gros problèmes devraient apparaître principalement du côté britannique. En France, il aurait été convenu avec les opérateurs de ferrys que lors d'une exportation rien ne peut être embarqué sans déclaration britannique - la douane belge ne fait aucune déclaration concernant les exigences douanières du Royaume-Uni. Seule la version belge peut être expliquée. La FIT peut jouer un rôle à cet égard.

Mme Annie Vanherpe explique la note du groupe de travail Sortie de marchandises, sous-groupe de travail consolidation, ainsi qu'une note sur le trafic entrant et sortant Zeebruges - R-U, préparée par RX-SeaPort. Cette dernière note n'est pas encore définitive et n'est donnée qu'à titre d'information.

La troisième journée des Belgian ports and industry days aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre dans la tour ABC à Zeebruges. La douane anglaise fournira des explications et pourra poser des questions à l'avance ou les poser sur place. L'inscription se fait par courrier électronique ou via Voka (Mme Daphne Renier).

Un événement similaire aura lieu en France le 30/9, Patrick VAN CAUWENBERGHE de MBZ sera sur place pour savoir comment cela sera organisé dans les ports français et l'Eurotunnel.

## **Point 3 à l'ordre du jour : Tour de table et Divers – voir également la présentation**

- Certificat 724A comme preuve alternative dans le contexte du transit.  
Remarques entreprises : La note visait à faciliter la procédure d'exportation, mais celle-ci est à présent appliquée de manière beaucoup plus stricte (à Anvers). En plus du certificat, il est nécessaire de prouver que les marchandises se trouvent dans le conteneur et cela ne peut être prouvé. Ce problème sera examiné plus avant au sein du groupe de travail Sortie de marchandises. Mme Sophany Ramaen, la personne de contact pour le Forum National, prend les remarques des entreprises en considération.
- Report de la vérification. Cette note n'est pas encore claire et sera à nouveau discutée.
- Questions transmises :
  - RTC : demande électronique obligatoire à partir du 1/10/19 - il n'existe pas encore de précision sur la manière dont cela se produira - il y aura une communication pour l'accès au portail via le site web de l'Administration  
*Note : le 20 septembre paraissait à ce sujet un [message d'actualité sur le site web naforna](#).*
  - Valeur en douane : détermination de la valeur en douane s'il n'y a pas de vente, par exemple dans le cas d'un leasing
  - E-globalisation : plusieurs questions pratiques se posent à ce sujet, notamment en ce qui concerne la date d'entrée en vigueur et les modalités requises → Madame Sophany RAMAEN présentera ses remarques au groupe de travail ICT! Celles-ci peuvent éventuellement être discutées au sein du business club de Voka (Daphne Renier)
- Planning maintenance IT
- Nouvelles circulaires
- Customs professional award - en collaboration avec entre autres Voka et AGD&A - Mme Daphne Renier invite les entreprises à y participer.
- Extension des compétences de l'AFSCA dans le North Sea Port en application du transbordement - explication de Mme Stéphanie Dierick.

**Le prochain Forum Régional aura lieu le 06-12-19.**

**Le lieu doit encore être déterminé.**

**Des questions peuvent être transmises jusqu'au 01/11/2019.**